EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - Millesima World 2028 (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions I USD (H) (la "Classe") - FR0014008WC7

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : Millesima World 2028 a pour objectif d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4,05% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028, cette performance sera liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres à haut rendement de maturité maximale décembre 2028.
Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. Il tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion.
La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.
Indicateur de référence : Néant.
Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une stratégie de portage, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant dépasser le 31 décembre 2028 ; et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit Investment Grade et High Yield (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des sociétés de toutes zone géographiques. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.
Le compartiment pourra investir, dans la limite de 50% de son actif net, en titres de nature obligataire émis par des sociétés domiciliées dans des pays émergents. Cependant, ces obligations seront libellées dans une devise de pays dits développés (EUR, GBP, CHF, USD, JPY).
Le compartiment pourra investir, jusqu'à 100% de son actif net, dans des obligations souveraines émis par des Etats développés et jusqu'à 10% de son actif net dans des obligations souveraines émises par des Etats émergents sous réserve, d'une part, que ces dernières émissions soient libellées dans une devise de pays dits développés (EUR, GBP, CHF, USD, JPY) et, d'autre part, que l'investissement global du compartiment dans les pays émergents n'excède pas 50% de son actif net.
Le compartiment présentera une sensibilité au taux d'intérêt pouvant fluctuer entre 0 et 7.
Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% dans des titres de catégorie Investment Grade ou High Yield dits "haut rendement" pouvant être considérés comme spéculatifs (notation Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).
En outre, le compartiment pourra être investi jusqu'à 15% dans des titres de notation comprise entre CCC+ et CCC- et dans la limite maximale de 5% de son actif net dans des titres en détresse.
Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion, d'exposition et/ou de couverture des actifs, le gérant pourra utiliser des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit ou swap…), jusqu'à 100% de l'actif net.
Le risque de change contre euro sera couvert. Néanmoins, il pourra subsister un risque de change résiduel d'un seuil maximum de 2%.
A l'approche de l'échéance du compartiment, il sera géré en monétaire en référence à l'€STR. Le compartiment optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.
Le compartiment pourra recourir à des contrats d'échange à terme négociés de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur taux et crédit jusqu'à 50% de son actif net à des fins de couverture ou d'exposition. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de tels contrats est de 25%.
Les actions I USD (H) sont systématiquement et intégralement couvertes du risque de change Euro/US Dollar via des contrats à terme, des swaps ou bien encore des options de change.
Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.
AVERTISSEMENT : CE COMPARTIMENT PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITE DE CREDIT, VOUS AVEZ DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.
Durée de détention recommandée jusqu'au 31 décembre 2028.
Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.
La période de commercialisation est ouverte sur une période de 12 mois à compter de la date de lancement du compartiment. Néanmoins, la période de commercialisation pourra être clôturée par anticipation si les encours du compartiment dépassent les 150 millions d'euros. A l'issue de cette période, le compartiment sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative).
Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce Compartiment est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,45%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4,05%	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Millesima World 2028 a été lancé le 31.05.2022

Date de lancement de la part : Non émise

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

L'OPCVM et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/12/2022.